

# JeSuisCommunautaire



« Parce que ça nous aide à trouver des ressources qui nous soutiennent dans notre quotidien. »

**Marc Gauthier**  
Membre d'Exaequo



# JeSuisCommunautaire



« Parce que ça permet de changer les choses et connaître des nouvelles personnes. »

**Christiane Forget**  
Membre d'Exaequo



# JeSuisCommunautaire



« C'est le communautaire qui connaît les besoins des citoyens pour nous permettre de vivre dans la dignité. »

**Maude Massicotte**  
Membre d'Exaequo



# JeSuisCommunautaire



« Parce que ça me permet de rester active dans la vie de la communauté. »

**Myriam Massicot**  
Membre d'Exaequo



# JeSuisCommunautaire



« Parce que je revis dans le communautaire ! »

**Wassyla Hadjabi**  
Membre d'Exaequo



# Rapport annuel

2020-2021



---

# Table des matières

Un organisme qui marque et se démarque	<u>6</u>
Une année de résilience et de dépassement	<u>7</u>
Des défis surmontés	<u>9</u>
<b>Mobiliser</b>	<u>10</u>
Nos principales mobilisations cette année	<u>11</u>
<b>Participer</b>	<u>15</u>
Comités	<u>16</u>
Portrait d'un militant	<u>20</u>
Éducation populaire	<u>21</u>
Vie associative	<u>22</u>
<b>Défendre</b>	<u>24</u>
Santé et service sociaux	<u>25</u>
Habitation	<u>29</u>
Vie municipale	<u>31</u>
Transport	<u>34</u>
Parentalité	<u>37</u>
Action citoyenne	<u>40</u>
<b>Jumeler et accompagner</b>	<u>43</u>
Bilan du service Oxili en 2020-2021	<u>45</u>
Résultat du sondage en bref	<u>47</u>
<b>Communiquer</b>	<u>48</u>
Faire connaître Ex aequo et ses activités	<u>49</u>
Faire entendre nos revendications	<u>50</u>
<b>Administrer</b>	<u>54</u>
Des ressources au service de la mission	<u>54</u>
Autofinancement et revenus particuliers	<u>55</u>
Un conseil d'administration extrêmement engagé	<u>56</u>
Une gouvernance éclairée	<u>56</u>

---

## Remerciements

Ex aequo ne pourrait accomplir sa mission sans la contribution financière de :

**Secrétariat à l'action  
communautaire  
autonome  
et aux initiatives  
sociales**

**Québec** 



**Centraide  
du Grand Montréal**

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
du Centre-Est-de-  
l'Île-de-Montréal**

**Québec** 

**Merci !**

---

## Liste des acronymes

- AFHM : Action des femmes handicapées de Montréal
- ALQ : Association des libraires du Québec
- AMEIPH : Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées
- APTS : Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
- EÉSAD : entreprises d'économie sociale en soutien à domicile
- AQPPT : Association québécoise des personnes de petite taille
- AQPS : Association québécoise des professeures de santé
- AQPSH : Association québécoise des parents en situation de handicap
- ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain
- AU : Accessibilité universelle
- CAPVISH : Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
- CAQ : Coalition Avenir Québec
- CCAU : Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Direction de la mobilité de la Ville de Montréal
- CES : Chèque emploi-service
- CHUM : Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- RQ-ACA : Réseau québécois de l'action communautaire autonome
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CIVA : Centre d'intégration à la vie active
- CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- CODDPSH : Collectif des organismes en défense des droits des personnes en situation de handicap
- COPHAN : Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- CSDEPJ : Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse
- DGEQ : Directeur général des élections du Québec
- FRACA Montréal : Front régional d'action communautaire autonome de Montréal
- FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
- JED : Journée d'étude des dossiers
- MÉPACQ : Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
- Mouvement PHAS : Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services
- PAD : Programme d'adaptation de domicile
- RIOCM : Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
- RUTA Montréal : Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal
- STM : Société de Transport de Montréal
- TROVEP : Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

---

# Un organisme qui marque et se démarque

## Portrait d'Ex aequo

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Nous faisons la promotion de l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale.

Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité et l'action citoyenne.

La promotion et la défense des droits chez Ex aequo se réalisent par des activités par et pour les membres qui peuvent prendre différentes formes : information, formation, sensibilisation, représentation, concertation, mobilisation et revendication.



## Ex aequo en chiffres

---

- 130 membres
  - 54% sont des femmes, 46% des hommes.
  - 4,6% ont entre 18 et 34 ans, 55,4% entre 35 et 64 ans et 40% ont plus de 65 ans.
  - 70% de nos membres le sont depuis plus de 3 ans. De ce nombre, 44% depuis plus de 9 ans !
  - 10 personnes composent l'équipe de travail
  - 6 thématiques de défense collective des droits
- 



# Une année de résilience et de dépassement

## Mot du président et de la directrice générale

L'arrivée de la pandémie de COVID-19 au Québec a bouleversé les activités des citoyen-ne-s et des organisations, Ex aequo ne fait pas exception. L'institut national de la santé publique a rendu obligatoire le télétravail pour les employé-e-s de bureau et a demandé aux organismes d'éviter les rassemblements. Il a donc fallu être innovant et repenser la façon dont l'équipe de travail, les militants et militantes allaient poursuivre la réalisation de leurs activités de défense collective des droits.

Nous avons rapidement constaté que l'équipe de travail, les militants et militantes allaient devoir effectuer leurs rencontres en mode virtuel. Nous avons opté pour l'application Zoom, car elle est la plus accessible pour les personnes en situation de handicap. Dans le but que tous et toutes soient à l'aise avec cet outil, nous avons organisé pour l'équipe de travail, les militants et les militantes des séances de formation portant sur l'utilisation de Zoom. Nous avons de plus développé un service de prêt d'équipements technologiques (webcams, casques avec micro et tablettes électroniques) pour les membres de l'équipe de travail en télétravail, les militants et les militantes, et ce, afin de faciliter l'utilisation de la visioconférence.

Nous avons dû penser à la manière dont nous allions poursuivre le travail de défense collective des droits pour faciliter la participation des militants et des militantes dans un contexte de confinement. En temps normal, les groupes en défense collective des droits dénoncent des situations en occupant le bureau d'un député ou en perturbant une séance du conseil d'administration, etc. Ces pratiques ne sont plus pertinentes étant donné que les employé-e-s de bureau sont en télétravail et que les rencontres de groupes ont lieu en visioconférence. Nous avons dû nous tourner vers l'utilisation des réseaux



---

## Mot du président et de la directrice générale (suite)

sociaux et du bon vieux téléphone pour maintenir nos activités de revendications.

Parallèlement à notre réorganisation, nous dénonçons le délestage des services de soutien à domicile que plusieurs de nos membres ont subis. La pandémie a exacerbé les problèmes qui existaient déjà dans le réseau de la santé.

Au début de l'été, il y a eu certains assouplissements des mesures sanitaires. On parlait de déconfinement. Malheureusement, bon nombre de personnes en situation de handicap ont été contraintes de poursuivre leur confinement, car les corridors sanitaires et les nouvelles pistes cyclables ont occasionné de nombreux obstacles aux personnes ayant une limitation motrice. Encore une fois, nous n'avons pas hésité à consacrer toute notre énergie pour faire connaître à la Ville de Montréal les besoins des personnes ayant une déficience motrice et l'importance d'appliquer l'accessibilité universelle.

À la lecture du présent rapport, vous constaterez que malgré le contexte difficile de la pandémie, nous avons poursuivi la réalisation de notre mission avec brio. Si notre bilan est riche en actions, c'est grâce à l'engagement indéfectible de l'équipe de travail, de militants et des militantes et nous tenons à les remercier plus que chaleureusement.

En terminant, nous vous souhaitons bonne lecture et un bel été.

Patrick Desjardins

Président

Marie Turcotte

Directrice générale

---

# Des défis surmontés

## Mot de la porte-parole jeunesse

Chers membres, chères membres,

J'aime bien commencer par vous rappeler ce qu'est mon mandat de porte-parole jeunesse. Il consiste à représenter les jeunes membres d'Ex aequo, de faire connaître l'organisme au public et représenter l'organisme lors des événements et des consultations.

Ce fut une année très chamboulée par la pandémie de COVID-19. Très peu d'occasions se sont présentées pour faire connaître Ex aequo lors d'événements. J'ai concentré mes efforts sur mon rôle de vice-présidente au sein du conseil d'administration, ainsi qu'auprès des deux comités auxquels je participe : le comité gouvernance et le comité ambassadeurs.

Cette année, je me suis affairée à créer des partenariats auprès de regroupements universitaires, afin de recruter de nouveaux jeunes membres. Ces démarches se poursuivront cette année. J'ai aussi eu la chance de faire partie du comité de sélection pour l'embauche de notre nouvelle responsable des communications. Finalement, mon engagement est marqué par ma présence, depuis le mois de novembre dernier, sur le conseil administration du Forum Jeunesse de l'île de Montréal, dans le but de représenter la diversité et la défense de droits, mon mandat s'échelonnant jusqu'en avril 2022.

Même si l'année a été très spéciale, je suis satisfaite de ce que j'ai pu réaliser !

Je souhaite poursuivre mes différents mandats pour la prochaine année :

- Continuer à représenter les membres jeunesse ;
- Faire connaître l'organisme Ex aequo ;
- Faire de la représentation lors d'événements et de consultations ;
- Poursuivre mon implication au comité ambassadeurs d'Ex aequo.

Je reste toujours disponible pour répondre à vos questions, pour discuter ou vous soutenir dans votre citoyenneté active !

Bon été à vous mes chers et chères membres !

Maude Massicotte



---

## Mobiliser

### La mobilisation chez Ex aequo, c'est du sérieux !

Chaque année, selon les priorités des membres et les dossiers de l'heure, Ex aequo organise ou collabore à plusieurs campagnes de mobilisation qui sont l'essence même de notre action en défense collective des droits!

En 2020-2021, c'est majoritairement par des actions de mobilisation virtuelle que nous avons pu nous faire entendre. Nous avons toutefois eu l'occasion de nous rassembler en présentiel à l'automne, alors que les mesures de confinement étaient un peu moins strictes.



### En 2020-2021, la mobilisation chez Ex aequo s'est traduite par...

---

- La participation des membres d'Ex aequo à 5 campagnes virtuelles et/ou postales;
  - Une implication soutenue dans l'organisation de 3 manifestations menées en collaboration avec d'autres groupes.
-

## Nos principales mobilisations cette année

### Campagne d'envoi de lettres d'appui au projet de décret de convention collective pour le secteur privé du soutien à domicile du Syndicat québécois des employées et employés de services (SQEES-FTQ) – mai 2020

#### Parce que nous existons au-delà de la Semaine québécoise des personnes handicapées

Cette action visait à démontrer au ministre du Travail, Jean Boulet, que la demande de décret de convention collective pour le secteur privé du soutien à domicile du SQEES-FTQ bénéficiait d'un fort appui de la part des personnes en situation de handicap, de leurs alliés et des groupes qui les représentent. Une lettre type d'appui fut rédigée par l'agent de défense collective des droits et distribuée aux membres d'un grand nombre d'organismes alliés. Si le projet de décret est finalement mort au feuillet, l'action fut l'occasion pour l'agent de défense collective des droits de développer des liens privilégiés avec le député Alexandre Leduc, qui s'est révélé être d'une aide déterminante pour l'obtention d'une hausse salariale de 12% pour les préposées du chèque emploi-service (CES), en septembre.

### Campagne CES en péril – juillet 2020

Cette action consistait en la publication sur Facebook d'une série de 6 témoignages illustrant les difficultés vécues par les membres d'Ex aequo pour l'obtention de service en soutien à domicile par l'entremise du programme CES. Ces témoignages furent recueillis au moyen d'entrevues réalisées préalablement par deux membres de l'équipe de travail. L'objectif principal était d'augmenter la visibilité de cet enjeu, alors largement ignoré dans l'espace médiatique. L'action a également permis aux membres participants de prendre la parole publiquement au sujet des angoisses qu'ils ressentaient au sujet de l'état des services de soutien à domicile durant la première vague de la pandémie.



## Nos principales mobilisations cette année (suite)

### Rassemblement du FRACA sur les inégalités sociales exacerbées par la COVID-19 – 15 septembre 2020

Ex aequo et plusieurs autres organismes communautaires se sont joints le 15 septembre 2020 au rassemblement engagé organisé par le Front régional d'action communautaire autonome de Montréal (FRACA Montréal). Cette action festive visait à pointer au premier ministre Legault l'exacerbation des inégalités sociales et l'importance d'un filet social fort.



### Campagne cartes postales avec le CODDPSH – octobre à décembre 2020

#### Parce que nous existons au-delà de la Semaine québécoise des personnes handicapées

La campagne d'envoi de carte postale avait pour cible le ministre de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé. Elle fut organisée l'été précédent en collaboration avec des organismes membres du Collectif des organismes de défenses des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH). Plus de 500 cartes furent envoyées au ministre, dont plus d'une cinquantaine provenant des membres d'Ex aequo. Les cartes contenaient les revendications qui avaient été sélectionnées par les membres du collectif. Celles-ci concernaient les besoins en accompagnement des personnes en situation de handicap, le financement des différentes modalités de soutien à domicile ainsi que l'accessibilité des réaménagements urbains mis en place par les villes. La campagne eut pour résultat la tenue de deux rencontres : l'une avec des représentants élus des trois partis d'oppositions, une autre avec des membres des cabinets des ministres Dubé, Blais et Carmant.



## Nos principales mobilisations cette année (suite)

### Campagne d'affichage du FRAPRU – 8 novembre 2020

Le 8 novembre, Ex aequo a participé au lancement d'une campagne d'affichage du FRAPRU. L'action visait à réclamer au gouvernement Legault la programmation de nouvelles unités de logement social dans sa mise à jour budgétaire du 12 novembre. Lors de l'événement, une affiche a été installée au coin des rues René-Lévesque et De Lorimier, près d'un chantier de construction de condos de luxe. Un membre d'Ex aequo était présent. Il a été interviewé par un journaliste de LCN, lui permettant de témoigner de l'importance du logement social pour lui.



LIBRAIRIES à domicile

présenté par ALQ

Audrey Martel de la Librairie L'Exèdre reçoit

**SIMON BOULERICE**  
et **PHILIPPE BRACH**

avec la participation de Dominique Riel

**VENDREDI 27 NOVEMBRE 17 H**

Rencontre virtuelle sur la plateforme ZOOM  
Pour en savoir plus, contactez-nous avec Cécile Bibeau (CVA) :  
514-933-1404 / cbeau@exaequo.org ou avec Michel Desjardins (CVA) :  
514-933-1212 / mdesjardins@exaequo.org

Inscription obligatoire

Montréal

LIBRAIRIES à domicile

présenté par ALQ

Audrey Martel de la Librairie L'Exèdre reçoit

**LOUISE PORTAL**  
et **MARA TREMBLAY**

avec la participation de Patrick Desjardins et de Myriam Tremblay

**JEUDI 10 DÉCEMBRE 17 H**

Rencontre virtuelle sur la plateforme ZOOM  
Pour en savoir plus, contactez-nous avec Cécile Bibeau (CVA) :  
514-933-1404 / cbeau@exaequo.org ou avec Michel Desjardins (CVA) :  
514-933-1212 / mdesjardins@exaequo.org

Inscription obligatoire

Montréal

### Apéros littéraires – 27 novembre et 10 décembre 2020

Suite au lancement du livre audio « Je suis, vous êtes, nous sommes » l'année dernière, l'Association des libraires du Québec a approché Ex aequo de nouveau pour un projet dans le cadre des Libraires à domicile. Afin d'emmener la littérature et la musique dans le foyer de nos membres, 2 apéros littéraires ont été organisés, auxquels plus d'une dizaine de personnes ont participé. 2 auteurs du livre audio, Dominique Riel et Patrick Desjardins, ont lu des passages de leurs œuvres, bien entourés des artistes Louise Portal, Simon Boulerice, Mara Tremblay et Philippe Brach.

## Nos principales mobilisations cette année (suite)

### Action placardage dans le cadre de la campagne « Nous sommes et nous voulons » du mouvement PHAS – 2 et 3 décembre 2020, CLSC des faubourgs

La campagne de placardage avait pour objectif d'accroître la visibilité des enjeux vécus par les membres des groupes faisant partie du mouvement PHAS. Elle a impliqué la pose de plusieurs affiches contenant leurs revendications sur des édifices du centre-ville de Montréal le 2 décembre et sur les murs du CLSC des faubourgs le 3 décembre.



### Campagne d'appels « À vos téléphones » – 26 février 2021

La campagne d'appel visait à accroître la pression mise sur les administrateurs à la suite de la participation des membres aux périodes de questions de trois des CIUSSS de Montréal le mois précédent. L'action avait pour cible la directrice financière du CIUSSS du Centre-Sud et principale responsable de la détermination des salaires des employé-e-s du programme Chèque emploi-service (CES) sur l'île de Montréal. À l'occasion de cette campagne, une dizaine de membres de l'organisme et de l'équipe de travail se sont réunis par Zoom afin d'appeler la directrice financière à tour de rôle pour lui demander d'accroître les salaires à au moins 20\$ l'heure sur l'île de Montréal. Les participants et participantes ont pu s'appuyer sur un texte contenant les arguments soutenant notre revendication qui avait été rédigé lors de rencontres préparatoires par les membres du comité. L'action a pu démontrer aux directions financières des CIUSSS de Montréal que les autogestionnaires du programme CES sont en mesure de se mobiliser pour défendre leurs droits.



---

## Participer

### La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo

La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo et la pandémie n'aura pas eu raison de nous! Le transfert de nos activités associatives vers la plateforme Zoom a nécessité un effort, tant au niveau de la formation qu'à la fourniture d'équipement permettant sa réalisation. Une fois la transition complétée, tout le monde a su s'adapter et nous avons vu plusieurs de nos dossiers avancer.



### En 2020-2021, la participation chez Ex aequo s'est traduite par...

---

- 26 rencontres des comités thématiques;
  - 3 ateliers d'éducation populaire;
  - 2 événements Jeudis sans filtre.
-

## Comités

Nos comités thématiques ont été très actifs encore une fois cette année. Pilotés par un membre de l'équipe de travail, ils se réunissent à intervalle de 4 à 6 semaines. Ces comités sont ouverts à tous les membres intéressés par un dossier et qui veulent contribuer à son avancement. Les comités sont, par leur fonctionnement, des lieux de partage de vécu et d'expériences qui nous permettent de collectiviser les enjeux et de les politiser. Rappelons que les membres des comités formulent les revendications, identifient les stratégies et participent à la réalisation de celles-ci.



### Santé et services sociaux

Le comité Santé et Services sociaux s'est rencontré à 7 reprises, entre avril 2020 et mars 2021, réunissant en moyenne de 4 à 7 membres à chaque rencontre. Il va sans dire que l'année a été tumultueuse, en matière de santé et de service sociaux!

Le 22 octobre 2020, deux principaux dossiers nécessitaient une attention particulière, car des décisions ont dû être prises :

Le premier concerne les actions entreprises à la suite de la publication de la lettre ouverte « Le soutien à domicile en zone rouge » dans le journal La Presse le 3 octobre 2020. L'agent de défense collective des droits avait dès le 14 octobre 2020 sollicité une rencontre avec le ministre Carmant, directement interpellé dans la lettre. Cette demande lui fut refusée, mais on lui proposa néanmoins en guise de remplacement une rencontre avec M. Vincent-Gabriel Langlois, conseiller politique du ministre Dubé. À la rencontre serait également présent M. Alexandre Leduc, député avec qui l'agent de défense collective des droits a étroitement collaboré pour l'obtention de l'augmentation salariale de 12% en septembre. Les membres ont décidé qu'en dépit du fait que le rôle de M. Langlois au cabinet est comparable à celui d'un « chien de garde », protégeant le ministre, ils répondraient favorablement à l'invitation. La rencontre eut lieu dans les semaines qui ont suivi, en présence de M. Leduc et de deux membres du comité.

Le second concerne le comité sur l'organisation des services. Le point à l'ordre du jour visait à effectuer un suivi avec les autres membres du comité suite à la première rencontre de ce nouveau comité, qui eut lieu le 5 octobre. La rencontre du 5 octobre avait pour mission d'identifier, dans le réseau de la santé, les problèmes d'organisation, c'est-à-dire, ceux dont la résolution ne requiert pas de réformes en profondeur du réseau. L'objectif de la démarche était la mise sur pied d'un comité paritaire et permanent avec des gestionnaires des CIUSSS qui permettrait à Ex aequo de bénéficier d'un canal de communication fiable afin de faire avancer ces dossiers. Le comité du 22 octobre prit la décision d'envoyer le document préparé suite à la rencontre du 5 octobre à Marie-Josée Dupuis, organisatrice communautaire au CIUSSS Centre-Sud, qui a pu par la suite nous assister dans notre démarche.

## Comités (suite)



### Habitation

Le comité Habitation s'est quant à lui réuni 2 fois, rassemblant 5 membres à chaque fois. Lors de la rencontre du 19 octobre 2020, il a été question de la consultation sur le programme AccèsLogis Montréal. Les membres ont pu amener leurs idées et se prononcer sur les revendications à apporter lors de la consultation.



### Accessibilité universelle – Ville de Montréal

Le comité Accessibilité universelle à la Ville de Montréal a tenu 5 comités en 2020-2021. En moyenne, ce sont 6 personnes qui y ont participé.

La rencontre du 30 octobre 2020 a été consacrée à la préparation de l'Escouade neige. Les membres ayant participé à l'activité l'année précédente ont pu témoigner de leur expérience et proposer des changements. Le questionnaire visant à récolter des statistiques sur l'appréciation du déneigement à Montréal a été revu et modifié. La rencontre a aussi permis d'adopter un plan d'action sur le déneigement.

Lors de la rencontre du 26 février 2021, les membres étaient invités à une tempête d'idées en vue de la refonte de la plateforme de revendication en accessibilité universelle à la Ville de Montréal. La plateforme actuelle, datant de 2013, a été revue. Les membres ont pu proposer des idées d'ajouts et de modifications. Le travail amorcé lors de cette rencontre aboutira à l'adoption d'une nouvelle plateforme en vue des élections municipales de novembre 2021.



### Transport

Le comité Transport s'est réuni à 6 occasions en 2020-2021. C'est en moyenne 6 membres qui ont participé à ces rencontres.

Le 7 juillet 2020, les militant-e-s ont convenu de la stratégie d'action du comité transport pour l'année 2020-2021. Il a été convenu que les membres du comité mettent davantage d'énergie à promouvoir auprès du transport adapté 5 revendications et à réclamer une plus grande fiabilité des rampes des bus. Le 3 décembre 2020, les militant-e-s ont préparé leur rencontre avec le directeur exécutif Entretien bus de la Société de transport de Montréal afin de discuter de la fiabilité des rampes des autobus du réseau régulier de la Société de transport de Montréal. Ils se sont entendus sur l'objectif de la rencontre, des messages à transmettre et du rôle de chacun.

## Comités (suite)



### Parentalité

Le Comité Parentalité a organisé 6 rencontres d'avril 2020 à mars 2021. En moyenne, 2 à 6 parents en situation de handicap y ont participé.

Lors de la rencontre du 24 novembre 2020, l'agente de défense collective des droits a exposé les grandes lignes de la présentation qui aurait lieu ultérieurement au ministère de la Santé et des Services sociaux sur les enjeux de la parentalité en situation de handicap. Les membres ont pu bonifier le contenu en transmettant des précisions et des ajouts sur les points apportés. Lors de cette réunion virtuelle, les membres ont eu l'occasion d'échanger au sujet de différents enjeux, de leurs inquiétudes et des expériences qu'ils vivent. Certains vivent des enjeux similaires les uns des autres, mais il arrive que d'autres vivent des expériences assez différentes. Une chose est certaine, on ressent clairement le besoin des parents de pouvoir échanger, s'entraider et de trouver des solutions ensemble. L'empowerment prend tout son sens ici.



## Comités (suite)



### Comité Ambassadeurs

Cette année, les activités du comité ambassadeurs ont été perturbées par la COVID-19. Contrairement aux années précédentes, les ambassadeurs n'ont pu faire de présentations auprès des organismes et des écoles, ce qui toutefois ne les a pas empêchés de terminer le guide pour le jumelage et le mentorat à l'attention des nouveaux membres. De plus, les membres du comité ont discuté de stratégies pour le recrutement de jeunes en situation de handicap et de la participation des membres dans le contexte actuel. Finalement, comme il avait été prévu, les ambassadeurs, le conseil d'administration et l'équipe de travail ont suivis la formation de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) sur les approches interculturelles.

### Discussion sur la mobilisation à l'AMEIPH

Avec l'intention de partager les bonnes pratiques favorisant l'engagement social des membres respectifs de nos organismes, le comité ambassadeurs est allé à la rencontre du comité de membres de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH). Cette discussion a permis d'échanger sur la création de comités, l'éducation populaire et le recrutement de militants.

## Pour l'année à venir, les membres du comité se sont donné 3 priorités :

- Suivre une autre formation avec l'équipe de travail et le conseil d'administration afin de développer des stratégies permettant de faire d'Ex aequo un organisme inclusif pour les différentes communautés culturelles;
- Offrir une formation sur l'approche d'éducation populaire autonome aux membres et à l'équipe de travail;
- Continuer la mise en place du programme de mentorat en organisant une formation pour les mentors.

## Portrait d'un militant

### Claude Prévost, un homme au coeur d'or

J'ai commencé à m'impliquer chez Ex aequo il y a une dizaine d'années, mais je suis membre de l'organisme depuis 2002. Cela fait presque vingt ans déjà! À l'époque, un employé d'Ex aequo était venu me recruter alors que je faisais un peu de militance dans le domaine du logement. Progressivement, Ex aequo est devenu mon principal lieu de militance.

Mon parcours avec Ex aequo m'a vraiment permis de m'initier sérieusement au militantisme. J'ai pu apprendre à surpasser ma gêne et à parler en public, une chose que j'aurais cru impossible auparavant. L'équipe d'Ex aequo m'a aidé à développer mon assurance et j'arrive aujourd'hui à m'exprimer en public. Aujourd'hui, je me sens en mesure de prendre en main mes droits et à aider à mon tour des personnes à développer leur fibre militante. Par exemple, j'offre actuellement du soutien à un de mes amis qui vit lui aussi avec un handicap. Je me suis offert pour lui donner un coup de main, pour qu'il ne se sente pas seul dans la défense de ses droits.

Je suis aussi capable de prendre des initiatives! Je me suis par exemple impliqué dans la coopérative où j'habite pour faire respecter mes droits en tant que personne en situation de handicap et j'ai fait partie de divers conseils d'administration au cours des dernières années.

J'ajouterais que la militance m'a permis de développer ma patience, car je sais maintenant que la lutte peut prendre du temps et qu'on ne doit pas se décourager même si les victoires n'arrivent pas immédiatement. J'aime mieux me dire que



la lutte va se faire petit à petit et qu'il faut continuer de taper sur le même clou pour que les choses finissent par changer. Ça m'a appris à être plus tolérant avec moi-même et avec les autres.

La militance et les différentes formations en éducation populaire offertes par Ex aequo m'ont offert un contexte pour apprendre et faire des erreurs qui ont vraiment été constructives. Je vois les autres militants passer par un processus similaire et au lieu de voir leur inexpérience, je vois leurs qualités et leur potentiel.

Je terminerais en soulignant qu'Ex aequo met en place des dispositions qui permettent à tous et toutes de contribuer à la mission de différentes manières. J'ai appris à connaître toutes sortes de personnes et à voir leurs talents et qualités briller. On développe vraiment notre liberté même si la lutte n'est pas gagnée.

## Éducation populaire

Pour reprendre la définition du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), l'éducation populaire est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie et qui visent une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

Chez Ex aequo, l'éducation populaire se traduit entre autres par la tenue d'ateliers et de discussions structurées lors desquelles les membres ont l'opportunité d'apprendre, mais aussi de s'exprimer, dans une ambiance où se partagent des connaissances.

### Atelier sur le fonctionnement de l'application Zoom

Afin de combler ce qu'on appelle aujourd'hui la fracture numérique, les membres de l'équipe de travail ont suivi une formation pour utiliser l'application Zoom dans le cadre de nos rencontres de comité. À partir de ces connaissances, une formation a été mise sur pied et un guide d'utilisation a été rédigé dans le but de développer les habiletés des militant-e-s. Ainsi, 3 formations et une rencontre préparatoire à l'Assemblée générale annuelle ont été offertes cette année à une quinzaine de participants.

### Comité mobilisation sur l'engagement social chez Ex aequo

Afin de planifier les actions dans le contexte de la crise sociosanitaire, plusieurs militants et l'équipe de travail se sont réunis pour réfléchir à des stratégies de mobilisation tenant compte des différentes limites personnelles et organisationnelles. Ainsi, les militant-e-s ont priorisé des actions sur les réseaux sociaux et le retour des fameux téléphones rouges !

### Comité mobilisation sur le filet social

L'exacerbation des inégalités sociales causée par la COVID-19 a mis en évidence l'importance d'un filet social fort, ce pour quoi la Coalition Main rouge a lancé une pétition pour faire connaître les demandes du milieu communautaire et syndical au gouvernement. Lors de cette rencontre, les militants ont échangé avec un représentant de la coalition sur les actions à entreprendre pour avoir un réinvestissement suffisant dans les services publics, les programmes sociaux et la mission des organismes d'action communautaire autonome.



## Vie associative

En amont de nos mobilisations et du travail des comités, des liens sont tissés, approfondis même, lors de différents événements auxquels sont conviés l'ensemble des membres de l'organisme. Cette année, les mesures de distanciation physique nous a obligé à tenir ces activités en mode numérique. Ces rencontres ont toutefois été très constructives et rassembleuses, à l'image d'Ex aequo!

### Les causeries d'étude des dossiers (en remplacement de la Journée d'étude des dossiers JED)

Comme la COVID-19 a frappé juste avant la tenue de la Journée d'études des dossiers, l'équipe de travail s'est rassemblée pour planifier un déroulement en mode virtuel en fonction des dossiers thématiques. Six rencontres ont donc été organisées afin de faire un bilan collectif de l'année 2020-2021 et d'établir les orientations pour l'année 2021-2022. Toute une gymnastique organisationnelle a été exécutée pour permettre aux membres de participer : conférence téléphonique, vidéoconférence et envoi de la documentation par voie postale !



### Cafés sans filtre

Les événements Cafés sans filtre ont pris leur envol cette année. Suite à quelques ajustements, les membres ont été invités à discuter ouvertement de nombreux sujets : l'isolement social, le racisme systémique, la mobilisation et la COVID-19. Les nouveaux membres et des militant-e-s actifs ont soudé des liens lors de ces rencontres.

## Vie associative (suite)

### Évaluation de l'impact des comités thématiques

Notre processus d'évaluation a donné ses premiers résultats après un premier sondage réalisé en décembre auprès d'une vingtaine de militants actifs dans les comités thématiques. Cette première étape nous permet de situer l'impact de nos actions à différents niveaux, grâce à un plan d'évaluation s'attardant à des résultats sur le plan personnel, des habiletés, de la participation sociale et citoyenne, ainsi que sur le plan des droits.

Ce sondage nous a permis de faire ressortir les aspects qu'Ex aequo excelle à mettre en application, mais aussi quelques pistes d'amélioration. Sur le plan personnel, 85% des répondants évaluent que leurs expériences sont pertinentes dans l'avancement des dossiers. Sur le plan des droits, 92% des répondants ont identifié des connaissances à acquérir sur le plan des enjeux et des droits sociaux. Cela rend compte par ailleurs de la pertinence d'une perspective d'éducation populaire dans nos pratiques de défense collective des droits.

Nous avons également pu mieux cerner les obstacles rencontrés pouvant limiter leur militantisme. Les ennuis de santé, le travail ou les occupations personnelles sont les raisons les plus évoquées. Nous sommes toutefois rassurés de constater que les facteurs sur lesquels nous pouvons agir, c'est-à-dire l'accès au calendrier, le désintérêt à l'égard des activités proposées ou la fréquence des rencontres, ont été soulevés qu'auprès de 5% à 9% des répondants. Même si ce pourcentage est relativement bas, nous l'analyserons de plus près afin de voir quelles améliorations nous pourrions apporter à nos pratiques.

Dans un autre ordre d'idées, l'utilisation du calendrier et la formule des rencontres hybrides, entre visioconférence et présentiel, ont été évoquées comme étant des facilitateurs par 45% des répondants.

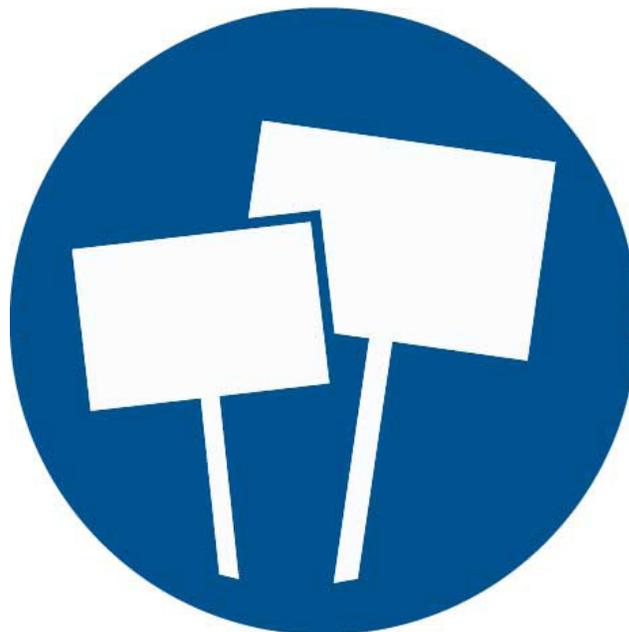
Finalement, les résultats obtenus ont fait ressortir la confiance qu'ont les membres à l'égard de l'équipe de travail d'Ex aequo. Ils confirment que nous travaillons tous et toutes ensemble dans la bonne voie pour la défense collective des droits des personnes en situation de handicap.



---

## Défendre

Le mandat d'un organisme en défense collective des droits pour les personnes en situation de handicap est d'autant plus important lorsque l'on constate à quel point nos besoins peuvent être oubliés, voire escamotés. Malgré le fait que les personnes en situation de handicap représentent une proportion considérable de la population, nous sommes rarement pris en considération dans les prises de décisions et les projets de loi. C'est pourquoi notre mandat est important : nous devons rappeler aux instances décisionnelles notre existence afin qu'elles nous incluent dans leurs décisions.



La promotion et la défense collective des droits se réalisent chez Ex aequo de multiples façons, soit par l'information, la sensibilisation, la collaboration, la concertation, la mobilisation et la représentation. Nos champs d'action sont la santé et les services sociaux, l'habitation, la vie municipale, le transport, le droit à la parentalité et la participation citoyenne, autant de facettes essentielles à la participation pleine et entière des personnes ayant une déficience motrice à la société.

### **En 2020-2021, la défense des droits chez Ex aequo s'est notamment traduite par...**

---

- 9 rencontres avec des élu-e-s des différents paliers de gouvernement ou des représentant-e-s d'institutions publiques ;
  - Une participation assidue à plus de 14 instances de concertation ou regroupements ;
  - La rédaction de 5 avis ou mémoires.
-

## Santé et service sociaux

L'année 2020-2021 fut sans contredit marquée par la pandémie de COVID-19. Le virus mit une pression considérable sur le système québécois de santé et de services sociaux, ce qui eut un effet important sur la qualité des services dont dépendent les membres d'Ex aequo pour assurer leur autonomie. Parmi ces services, le soutien à domicile (SAD) est probablement celui sur lequel le comité a été le plus actif. D'emblée, il est possible de ranger les problèmes auxquels les usager-ère-s du SAD ont dû faire face en deux catégories distinctes : les ruptures de services chez les entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) et la précarité des conditions salariales des préposées du Chèque emploi-service (CES).



### Ruptures de services dans les EÉSAD

Très tôt durant la pandémie, les EÉSAD se sont révélées être l'un des secteurs du soutien à domicile (SAD) le plus fragile. Une confusion dans les directives ministérielles les concernant les a conduits dès le mois d'avril à mettre momentanément à pied une partie significative de leur personnel. En raison de la précarité des conditions salariales offertes et de la concurrence induite par l'introduction au même moment de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) fédérale, les EÉSAD n'ont jamais été en mesure de réembaucher la totalité de la main-d'œuvre dont elles s'étaient départies au début de la pandémie. Cela explique pourquoi, depuis mars dernier, les bénéficiaires des EÉSAD font toujours face à d'importantes ruptures de services.

Si, en dépit des actions entreprises par l'agent de défense collective des droits, la situation dans les EÉSAD demeure encore difficile, la relation privilégiée créée entre ce dernier et la directrice de l'une des principales EÉSAD montréalaises a permis à beaucoup des membres de l'organisme de retrouver les services qui leur avaient été coupés au printemps.

### Précarité des salaires au CES

La précarité des conditions salariales des préposées du programme de soutien à domicile CES a, de tout temps, représentée un enjeu crucial pour l'autonomie des personnes en situation de handicap. La pandémie a eu deux effets majeurs pour cet enjeu. Tout d'abord, elle fut l'un des facteurs déterminants de la hausse importante des salaires donnée aux travailleuses de ce programme cette année. Rappelons que le taux minimum décrété par le gouvernement fut augmenté à 16\$ de l'heure en septembre, soit une augmentation de 12%. À ce montant s'ajoute une hausse temporaire de 4%, ce qui porte le salaire actuellement en vigueur à Montréal à 18,33\$ l'heure. La pandémie eut toutefois également un effet nuisible pour la qualité des services offerts dans ce programme, car elle est aussi la cause de la mise



en place de généreux programmes d'embauche et de l'octroi d'importantes hausses de salaire aux employées des CHSLD. Ces mesures ont eu pour effet de resserrer davantage le bassin de main-d'œuvre, déjà fortement sous pression, sur lequel s'appuie les personnes en situation de handicap pour obtenir des services dans le cadre du programme CES. Les hausses salariales accordées cette année pour le CES, bien que significatives, sont encore trop timides pour améliorer durablement la situation.

S'il est indubitablement difficile d'évaluer l'impact des actions entreprises pour ce genre de dossier, il est probablement juste d'affirmer que les actions entreprises par l'agent de défense collective des droits et le comité eurent une influence déterminante sur la hausse de 12% accordée en septembre : le député Alexandre Leduc, dépositaire de la motion adoptée à l'automne à l'Assemblée nationale, a appelé directement l'agent de défense collective de droit le matin du vote afin de s'assurer que les revendications d'Ex aequo soient bien prises en compte dans la rédaction de la motion.

## **En matière de santé et de services sociaux cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :**

- La collaboration avec le Syndicat québécois des employées et employés de service dans le dossier de la demande de décret de convention collective pour le secteur privé du soutien à domicile. Ce décret avait le potentiel d'améliorer durablement et significativement les conditions salariales des préposées sur lesquels les personnes en situation de handicap comptent pour assurer leur autonomie.
- La collaboration avec le député de Québec Solidaire Alexandre Leduc dans le cadre des démarches qu'il menait concernant le dossier de demande de décret de convention collective pour le secteur privé du soutien à domicile du SQEES-FTQ. Monsieur Leduc a su transmettre directement les revendications d'Ex aequo pour ce dossier au ministre du Travail Jean Boulet. Plus tard à l'automne, la collaboration avec M. Leduc a joué un rôle significatif dans l'obtention d'une hausse salariale de 12% pour les préposées du programme CES.
- Les représentations auprès du CIUSSS de l'Est concernant l'accessibilité des équipements de protections pour les préposées du programme CES, alors que les préposées ne disposaient pas des équipements sanitaires nécessaires pour qu'elles puissent réaliser leur travail de manière sécuritaire. Les interventions menées dans ce dossier ont contribué à l'obtention pour les préposées de masques et de gants en quantité suffisante.
- La participation aux périodes de questions des conseils d'administration des CIUSSS du Centre-Sud, de l'Est et du Nord. Cette action avait pour objectif de mettre de la pression sur les administrateurs et les administratrices des CIUSSS montréalais afin qu'ils et elles consentent à accroître les salaires des préposées du programme de soutien à domicile CES. Cela a mené à l'envoi, le 18 février, par la table des PDG adjoints, d'une lettre contenant une demande officielle de financement pour le CES.



## En concertation

### **Participation à la table de concertation Déficience physique (DP) du CIUSSS Centre-Sud.**

Notre participation à cette table vise à obtenir des solutions aux problèmes d'organisation des services identifiés à l'automne par les membres du comité. Le terme « organisation » est ici employé pour délimiter un type particulier de problèmes : ceux dont la rectification ne nécessiterait pas une réorganisation en profondeur du réseau. Il s'agit du genre d'enjeux pour lesquels une résolution rapide peut être raisonnablement envisagée pour peu que les gestionnaires concernés consentent à collaborer de bonne foi avec les personnes en situation de handicap et leurs représentant-e-s du milieu associatif. L'agent de défense collective des droits venait tout juste de participer à une première rencontre de ce comité à la fin de l'année 2020-2021. L'obtention de cette participation lui a demandé de nombreuses représentations tout au long de l'hiver. À ce stade, le résultat obtenu est la promesse formelle que les membres de la Table de concertation DP traiteront les dossiers que l'agent leur a soumis lors des prochains comités, et que l'agent pourra continuer à siéger sur le comité tout au long de ce processus.

### **Participation au comité démocratie de la coalition solidarité santé.**

Ce comité a pour mission de militer pour une plus grande démocratie dans la gouvernance du réseau. Lors de la dernière année, notre participation s'est concentrée dans l'organisation d'une journée de réflexion sur le rôle des entreprises privées et du milieu communautaire dans le secteur du soutien à domicile. Notre présence a contribué à faire du soutien à domicile l'une des priorités sur laquelle le comité démocratie travaillera en 2021-2022.

### **Participation au comité forum de PHAS. Ce comité a pour mission l'organisation d'un forum national sur l'hébergement et les milieux de vie qui aura lieu en septembre 2021.**

Notre participation a permis l'ajout de la notion de milieu de vie aux sujets traités par le forum afin que le soutien à domicile soit lui aussi considéré comme l'un des enjeux majeurs sur lequel les participants devront se pencher.



## Nos priorités pour l'année 2021-2022

### 1) Amélioration des services obtenus grâce au programme Chèque emploi-service.

Le choix du CES comme dossier prioritaire s'impose, car la pandémie a eu comme effet collatéral de remettre à l'avant-scène le soutien à domicile comme solution à long terme aux problèmes dont nous avons été témoins dans les ressources en hébergement durant la première vague de la pandémie. En effet, l'idée selon laquelle les ressources en hébergement devront dans le futur être considérées qu'à partir du moment où l'état de santé ne permet plus de vivre en logement autonome semble devenir de plus en plus répandue parmi les élites politiques et médiatiques. La décision de maintenir ce dossier comme prioritaire vise donc à maintenir la pression sur les élites politiques afin que les intentions qu'elles expriment se matérialisent rapidement en des réformes concrètes et ambitieuses.

### 2) Amélioration de l'organisation des services grâce à notre participation à la table de concertation DP.

Ce second dossier fut choisi comme prioritaire puisque nous considérons que la participation de l'agent de défense collective des droits à la table de concertation DP du CIUSSS Centre-Sud est propice à engendrer des résultats concrets. Cette confiance est due au fait que les personnes siégeant à cette table sont en position de prendre des décisions ayant des impacts importants sur l'organisation des soins dans le réseau. Notre jugement que notre participation à ce comité est favorable à l'implantation rapide de solutions aux problèmes identifiés par le comité l'automne dernier.



## Habitation

### Le logement social universellement accessible

Sur la scène montréalaise, l'année 2020-2021 a été marquée par deux événements en matière d'habitation. La Ville a débuté les consultations en vue de l'adoption de son propre programme d'aide à la réalisation de logements sociaux (AccèsLogis Montréal). Ex aequo y a participé afin de revendiquer l'inclusion de normes plus élevées d'accessibilité universelle dans le programme. La Ville a aussi adopté le Règlement pour une métropole mixte afin d'obliger les promoteurs immobiliers à contribuer au développement de logements sociaux. Malgré les représentations d'Ex aequo, ce « règlement d'inclusion » ne prévoit aucune mesure pour favoriser la construction de logements universellement accessibles. Nous constatons donc que même si la Ville a pris des mesures fortes pour agrandir son parc de logements sociaux, nous devons maintenir la pression afin d'assurer que ces logements soient conçus pour toutes et tous.



### Lorsque l'éducation populaire mobilise des partenaires sur la question de l'accessibilité universelle.

Le travail amorcé l'an dernier auprès du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) visant à améliorer l'inclusivité des pratiques de l'organisation s'est poursuivi cette année. Une formation sur l'accessibilité universelle a été offerte aux membres du regroupement lors de l'Assemblée générale du 12 et 13 novembre 2020. Cette formation a été suivie par la relance du Comité accessibilité universelle du FRAPRU (CAUF) lors de l'Assemblée suivante en janvier. La CAUF a commencé son travail en février 2021 en se penchant sur les balises qui encadrent l'organisation d'activités universellement accessibles au FRAPRU. Nous pouvons être fiers du travail accompli qui permet de faire rayonner la lutte pour l'accessibilité universelle hors du cercle des initiés.

### En matière d'habitation cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- La participation du comité habitation d'Ex aequo à la consultation sur le nouveau programme AccèsLogis Montréal dans le but de demander l'inclusion dans le règlement de normes d'accessibilité ;
- La tenue d'une formation sur l'accessibilité universelle dans le cadre d'une assemblée générale du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) visant à sensibiliser nos camarades sur cet enjeu ;
- La participation au panel « L'inclusion sociale en habitation : défis et solutions pour la création de logements abordables et accessibles » organisé par Société inclusive afin de présenter le Guide des bonnes pratiques par Ex aequo dans le cadre de la journée Des logements conçus pour toutes et tous en octobre 2019.



## En concertation

Ex aequo est membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et participe activement à ses activités. Le FRAPRU est un regroupement national pour le droit au logement.

Cette année, Ex aequo s'est impliqué au comité d'organisation du projet de théâtre engagé du FRAPRU. Ce projet consiste en une tournée d'ateliers artistiques visant à récolter des témoignages de locataires mal-logés. Ces témoignages serviront à l'écriture d'une pièce de théâtre sur le thème de la crise du logement. Notre présence à ce comité a permis d'assurer l'organisation d'un atelier dédié aux problèmes de logement vécus par les personnes en situation de handicap afin que ces enjeux soient représentés dans la pièce de théâtre.

## Nos priorités pour l'année 2021-2022

### 1. Relancer des actions pour la préservation des adaptations de domicile et pour la création d'un service d'infologement

L'information circule mal entre les locateurs de logements adaptés et les locataires en recherche de ce type de logement. Des logements adaptés disponibles restent souvent vacants pendant plusieurs mois. Certains finissent par être reconvertis en logements standards et loués à des personnes ambulantes alors qu'au même moment des personnes en situation de handicap remuent ciel et terre pour trouver un logement qui correspond à leurs besoins. Cette année, alors que la crise du logement se poursuit et entraîne avec elle une flambée des prix des loyers, nous avons vu apparaître des files d'attente devant des logements à louer hors de prix. Dans ce contexte, nous pouvons craindre que des propriétaires, attirés par l'appât du gain, choisissent d'enlever les adaptations de leurs logements pour les relouer rapidement à fort prix.

Ex aequo revendique depuis plusieurs années la création d'un service d'infologement. Un tel service favoriserait la protection du parc de logements adaptés en facilitant leur location à des personnes qui en ont besoin. Notre principale priorité cette année sera de relancer cette revendication.

### 2. Assurer une veille sur les nouveaux programmes d'adaptation domiciliaire (PAD) et AccèsLogis Montréal

La Ville de Montréal a adopté son propre Programme d'adaptation de domicile (PAD) l'an dernier et adoptera cette année son propre programme d'aide à la réalisation de logements sociaux (surnommé AccèsLogis Montréal). Ces deux programmes viennent changer la face du logement abordable et accessible à Montréal. Par conséquent, Ex aequo recueillera les témoignages de personnes en situation de handicap ayant bénéficié du nouveau PAD et assurera une veille sur le nouveau programme AccèsLogis. Nos actions et nos revendications seront ajustées en fonction de la performance de ces deux programmes.

## Vie municipale

### Des mesures sanitaires stigmatisantes pour certaines personnes en situation de handicap

Encore cette année, l'hiver a été difficile pour les militants d'Ex aequo. Diverses actions ont alors été entreprises, pendant l'année, afin d'obtenir des gains en matière d'accessibilité universelle lors de la période hivernale. Les militants d'Ex aequo ont, entre autres, contacté en grand nombre la banque d'information 311 de la Ville dans le but de s'inscrire au nouveau Programme d'aide au déneigement destiné aux personnes à mobilité réduite. Ce programme a suscité beaucoup de frustrations, car très peu d'individus ont réussi à s'inscrire à ce programme.



### Des déplacements difficiles à cause de la piètre qualité du déneigement

Cet hiver encore, les déplacements ont été difficiles alors que les contraintes liées à la pandémie se sont ajoutées à celles causées par le mauvais déneigement. Ex aequo a continué de revendiquer un déneigement réellement accessible universellement. Nous avons lancé la troisième édition de l'Escouade neige en collaboration avec le RUTA Montréal. Cette édition intègre un nouveau questionnaire simplifié visant à permettre aux personnes en situation de handicap d'évaluer la qualité du déneigement. Toutefois, en raison de la pandémie, les déplacements ont été très réduits cet hiver et cette situation a affecté la participation au sondage. Malgré tout, nous avons réussi à récolter de nombreux témoignages qui nous ont été utiles lors de nos représentations. En plus du questionnaire, nous avons amorcé des démarches de sensibilisation sur l'accessibilité universelle du déneigement auprès des arrondissements. Nous avons ainsi pu rencontrer six maires et mairesses en plus du directeur du Service de concertation des arrondissements.

### Un Chantier en accessibilité universelle à la Ville de Montréal

Cette année, le Chantier en accessibilité universelle s'est amorcé. Celui-ci a été lancé par la Ville suite au mécontentement exprimé par le milieu associatif des personnes en situation de handicap lors des consultations publiques sur l'élaboration du futur plan d'action en accessibilité universelle et de celles sur le racisme et la discrimination systémique. Le Chantier doit faire un état de situation, développer une vision et produire un plan d'action. Un comité d'expertise et un comité de suivi ont été mis sur pied. Ex aequo participe au comité de suivi. Comme ce chantier prendra fin en 2024, nos exigences en termes de résultats seront très élevées.



## En matière de vie municipale cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- La participation d'Ex aequo à la conception d'une capsule vidéo de formation des scrutateurs et scrutatrices en vue des élections municipales de novembre 2021 ;
- La rédaction d'un avis dans le cadre des consultations prébudgétaires de la Ville de Montréal dans le but de demander que la relance économique vise également l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ;
- La participation à quatre séances de consultation sur le premier plan stratégique de la nouvelle Agence de mobilité durable afin de demander d'y inclure le principe de l'accessibilité universelle ;
- La rencontre avec six maires et mairesses d'arrondissement et avec le directeur du Service de concertation des arrondissements en compagnie du RUTA-Montréal dans le but de leur présenter nos revendications en matière de déneigement accessible universellement ;
- La participation au comité de suivi du Chantier en accessibilité universelle de la ville de Montréal. Cette participation avait deux buts : 1) demander que la Ville se dote d'une vision avant de définir un plan d'action ; 2) que le diagnostic organisationnel tienne compte de l'ensemble des programmes et services aux citoyens.

### En concertation

Ex aequo est membre du Collectif AU d'AlterGo qui regroupe des acteurs et actrices de la région de Montréal désirant faire connaître l'accessibilité universelle au grand public en vue des élections municipales de 2021. Notre participation a permis de faire en sorte que le message commun du Collectif promeuve une vision de l'accessibilité universelle centrée sur la défense des droits.





## Nos priorités pour l'année 2021-2022

### 1. Élections municipales

L'année qui vient sera marquée par les élections municipales le 7 novembre prochain. Ex aequo s'impliquera activement dans la campagne en compagnie de groupes alliés afin de faire de l'accessibilité universelle un enjeu électoral. Le comité Vie municipale d'Ex aequo a déjà commencé son travail afin d'adopter une nouvelle plateforme de revendications. Nous participerons également à l'organisation d'un débat électoral consacré à l'enjeu de l'accessibilité universelle. Nous comptons aussi nous mobiliser sur le terrain afin d'assurer la visibilité de nos revendications.

### 2. Déneigement

Ex aequo sera encore au front cette année pour revendiquer un déneigement accessible universellement. Après trois éditions de l'Escouade neige et de nombreuses rencontres avec les responsables de ce dossier à Montréal, nous sommes prêts à faire monter la pression d'un cran. Nous avons joué un rôle important pour informer l'administration municipale des problèmes vécus sur le terrain lors des déplacements hivernaux. Nous continuerons de faire notre part de ce côté, mais si la Ville poursuit son immobilisme, nous n'aurons d'autre choix que de mettre en place des actions plus musclées.



## Transport

### PL-17

L'arrivée de la COVID-19 a passablement perturbé le transport adapté et le réseau régulier de la Société de transport de Montréal (STM). Pendant, les mois d'avril, mai et juin, la STM a mis en place des mesures afin de respecter les directives sanitaires dictées par l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). Le milieu associatif a parfois été consulté pour l'implantation de certaines . Celles-ci ayant toutes été implantées durant les vacances estivales, c'est à partir de septembre que nous avons poursuivi notre travail de représentation et de défense auprès de la STM et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).



La fiabilité des rampes avant des autobus du réseau régulier demeure un enjeu fort important pour les personnes utilisant une aide à la mobilité, tout comme les outils d'informations en temps réel tel que Chrono, qui, selon nous, devraient informer les usagers si la rampe du prochain autobus fonctionne ou pas.

Un autre enjeu nous interpelle grandement : la ville de Montréal a installé cette année des pistes cyclables, des corridors sanitaires et des rues piétonnes un peu partout sur son territoire. Ces nouveaux aménagements n'ont pas été réfléchis sous l'angle de l'accessibilité universelle, ce qui a eu pour impact de rendre inaccessibles plusieurs arrêts du transport régulier et du transport adapté. Tout au long de l'année, Ex aequo a fait valoir l'importance que les arrêts du transport régulier et du transport adapté demeurent accessibles aux personnes utilisant une aide à la mobilité afin de préserver la sécurité des usagers.

### **En matière de transport cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :**

- La rencontre du directeur exécutif de l'entretien des autobus de la STM par les membres du comité transport afin de le sensibiliser au manque de fiabilité des rampes avant des bus ;
- La rencontre des membres avec les gestionnaires du transport adapté de la STM afin de leur transmettre des revendications concernant la géolocalisation. Les gestionnaires du transport adapté ont ainsi informé les membres du comité transport de la manière dont ils disposeront des 5 revendications prioritaires d'Ex aequo<sup>1</sup>;
- La participation des membres d'Ex aequo aux tests d'utilisabilité suivant : aribus, machine distributrice de titre, l'application Chrono et de nouvelles fonctionnalités de SIRTA ;
- La participation à un comité STM/milieu associatif qui a pour but de proposer des améliorations au microsite SIRTA. Cette représentation a permis de transmettre aux membres de ce comité les besoins exprimés par les membres d'Ex aequo.

1 voir plateforme de revendications d'Ex aequo <https://exaequo.net/a-propos/publications/plateformes-de-revendications/>



## En concertation

### La Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal

Ex aequo est membre de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal. Celle-ci a pour but de concerter les organismes et de faire valoir auprès des transporteurs les besoins des usagers relatifs à la mise en accessibilité universelle du réseau régulier de transport en commun et à la qualité du service de transport adapté. En participant à cette Table, Ex aequo a contribué aux travaux suivants :

- Élaboration d'un avis sur le projet de règlement de la loi sur le transport rémunéré des personnes par automobile;
- Élaboration d'un avis sur les directives données à la clientèle lors d'évacuation d'urgence dans le métro;
- Élaboration d'un avis sur la mise en place de mesures sanitaires pour le réseau régulier de transport en commun et le transport adapté de la STM.

### La Table métropolitaine sur la mobilité des personnes ayant des limitations fonctionnelles de l'ARTM

Ex aequo représente la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal à la Table métropolitaine sur la mobilité des personnes ayant des limitations fonctionnelles de ARTM. Le but de cette Table métropolitaine est de développer de manière cohérente la mise en accessibilité universelle des réseaux réguliers de transport en commun et le développement des services de transport adapté. La Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal a contribué aux travaux suivants :

- Formulation de recommandations portant sur les besoins des personnes en situation de handicap concernant le projet Centrale mobilité et l'application Chrono;
- Participation à l'élaboration d'un mémoire lors de la consultation relative au Plan stratégique de développement du transport collectif;
- Identification et transmission des attentes des personnes en situation de handicap concernant le plan de développement en accessibilité universelle de l'ARTM;
- Identification et transmission aux intervenants du Réseau express métropolitain (REM) des besoins des personnes en situation de handicap.



## Le Comité consultatif en accessibilité universelle (CCAU) du Service de la mobilité de la Ville de Montréal

Ex aequo est membre du Comité consultatif en accessibilité universelle (CCAU) du Service de la mobilité de la Ville de Montréal. Ce comité conçoit et rédige des règles d'aménagement afin que l'espace public de la Ville soit universellement accessible. Pendant la dernière année, le CCAU a élaboré des normes afin que les arrêts d'autobus se trouvant le long d'une piste cyclable soient universellement accessibles. Il a rédigé un cahier technique visant à rendre universellement accessibles les voies d'aménagement sanitaire (VAS). Finalement, il a analysé et identifié des solutions aux impacts négatifs que peuvent avoir certains aménagements urbains (piste cyclable, rue piétonne, etc.) lors de l'embarquement et débarquements des usagers du transport adapté.

## Nos priorités pour l'année 2021-2022

### 1) La fiabilité des rampes d'autobus

L'an dernier, les membres du comité transport d'Ex aequo ont rencontré la nouvelle responsable de la direction Entretien bus afin de lui faire part de l'impact du manque de fiabilité des rampes avant des bus sur les déplacements des personnes en situation de handicap. Les militants vont continuer d'exercer cette année une pression auprès de la STM concernant cet enjeu, notamment en lançant la campagne « **Un autobus pas de rampe, c'est comme un autobus pas de porte** ».



### 2) Amélioration des services du transport adapté

Les militants vont poursuivre leurs démarches afin que les chauffeurs et chauffeuses du transport adapté aident les usagers à charger ou décharger du véhicule leurs effets personnels et leurs équipements médicaux lorsqu'ils les amènent à l'hôpital. Actuellement, cette responsabilité repose uniquement sur l'utilisateur. Est-ce ça, un service adapté?

## Parentalité

En mai 2018, l'équipe d'Ex æquo a été conscientisée au fait que la parentalité chez les personnes en situation de handicap n'est pas reconnue au Québec. Cette absence de reconnaissance a des impacts catastrophiques chez ces parents. Ceux-ci rencontrent de nombreuses difficultés à accomplir leurs obligations et leurs responsabilités parentales.



Voici quelques exemples de difficultés rencontrées par les parents. D'abord, il n'est pas facile pour une femme en fauteuil roulant de trouver un cabinet en gynécologie accessible.

Puis, une fois l'enfant né, certains parents auraient besoin de soutien à domicile pour être en mesure d'exercer convenablement leur rôle parental. Malheureusement, les parents se font généralement refuser ces demandes d'aide, car ce service est uniquement conçu pour donner des soins à la personne en situation de handicap et non dans le but d'aider celle-ci à prendre soin d'une personne à sa charge. En matière de services de garde, les parents ont de la difficulté à trouver un centre de la petite enfance (CPE) accessible et qui n'impose pas de pénalité lorsque le parent utilisateur du transport adapté arrive en retard à la garderie. En ce qui concerne le transport adapté, les règles de déplacements des enfants âgés de quatre ans et demi et moins rendent l'accès à ce service pratiquement impossible pour les parents. En milieu scolaire, la situation n'est pas plus reluisante. Il est courant que les parents en fauteuil roulant ne puissent pas avoir accès aux écoles que fréquentent leurs enfants. Ainsi, ces parents ne peuvent pas, entre autres, participer aux réunions de parents. Des difficultés d'accès aux activités de loisir pour les enfants, organisées par la Ville de Montréal et ses partenaires, sont également exprimées par les parents en situation de handicap.

Encore cette année, le constat reste le même : la réalité des parents en situation de handicap demeure, malheureusement, méconnue par notre société et par ceux qui la gouvernent.

### **En matière de parentalité cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :**

- Une rencontre avec des représentants et des représentantes du ministère de la Santé et des Services sociaux

L'agente de défense collective des droits s'est entretenue avec le Directeur général adjoint à la Direction générale adjointe des services sociaux généraux, des activités communautaires et des programmes en déficience, et la Directrice à la Direction des programmes en déficience, trouble du spectre de l'autisme et réadaptation physique du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cet entretien visait à leur expliquer l'importance de mettre en place un programme de soutien à domicile comprenant un volet de soutien à la parentalité pour les parents en situation de handicap. Ex æquo a proposé au ministère une solution : un projet pilote en soutien à la parentalité. Ceux-ci se sont montrés très réceptifs à nos propos. Voyant l'ampleur des besoins de ces parents qui interpellent plusieurs ministères, ils se sont engagés



à organiser une rencontre interministérielle lors de laquelle Ex aequo a été invité à faire une présentation au sujet de la réalité des parents en situation de handicap

- **Rencontre interministérielle**

L'agente en défense collective de défense des droits a eu l'occasion de présenter la réalité des parents en situation de handicap lors d'une rencontre interministérielle rassemblant des représentants des ministères de la famille, de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, ainsi que de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). La présentation a grandement interpellé la quinzaine de personnes qui était présente. Lors des prochaines rencontres prévues en 2021, ces ministères nous informeront des démarches qui feront suite à notre présentation sur la parentalité chez les personnes en situation de handicap.

- **Accompagnement de parents en situation de handicap**

L'agente de défense collective des droits a accompagné des personnes en situation de handicap ayant de la difficulté à faire valoir leurs droits comme parent. Ces accompagnements s'avèrent importants puisqu'ils permettent à l'agente de mieux comprendre les enjeux que vivent ces parents, pour ensuite mieux les défendre collectivement.

## **En concertation**

### **La trousse Tous parents ! de l'Association québécoise des personnes de petite taille (AQPPT)**

Cette année, Ex aequo a continué de collaborer au comité de travail de l'AQPPT pour La trousse « Tous parents ! », laquelle inclut un guide destiné aux parents et futurs parents en situation de handicap. L'agente a également participé à un panel virtuel recueillant des capsules vidéo de sensibilisation à l'attention des professionnel-le-s de la santé. Naturellement, notre contribution a porté sur le volet de défense des droits des parents en situation de handicap.

### **Projet-pilote pour un meilleur accès au transport adapté**

Actuellement, les règles en vigueur posent des problèmes d'accès et de sécurité à l'utilisateur qui veut prendre le transport adapté avec son enfant de moins de 4 ans et demi. Les exigences de la part du transporteur rendent impossible pour un parent ayant une déficience de prendre le transport adapté avec son enfant, sans accompagnateur. Ex aequo a organisé, en concertation avec le Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal et l'Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec, une rencontre avec le directeur général de l'ARTM afin de le sensibiliser aux difficultés que vivent les parents voyageant en transport adapté avec un enfant ayant moins de 5 ans. Ex aequo a par le fait même déposé une demande de projet-pilote visant à éliminer les contraintes rendant difficile, voire impossible, l'accès au transport adapté.



## En concertation (suite)

### Recherche « Soutenir l'exercice du rôle parental en situation de handicap et améliorer la politique À part entière »

Notre collaboration avec le milieu de la recherche s'est poursuivie avec le Comité de recherche sur la parentalité et le handicap affilié au CRIR–Institut universitaire sur la réadaptation en déficience physique de Montréal (IURDPM) dirigé par la chercheuse principale, Carolina Bottari. Ce projet intitulé « Soutenir l'exercice du rôle parental en situation de handicap et améliorer la politique À part entière » a pour objectif de soutenir l'exercice du rôle parental pour une personne atteinte de troubles neurologiques dus à des causes traumatiques, congénitales ou dégénératives.

## Nos priorités pour l'année 2021-2022

### Projet-pilote en soutien à la parentalité

Nous continuerons nos démarches auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que le projet-pilote en soutien à la parentalité voie le jour. Ainsi, les parents pourraient obtenir une aide humaine pour pallier à leurs limitations fonctionnelles. La solution que nous proposons s'inspire du modèle de l'Ontario, qui existe depuis déjà 20 ans pour les parents en situation de handicap.

### Développement de partenariat

Nous devons développer des partenariats avec des organismes communautaires, particulièrement ceux qui concentrent leurs activités sur la famille et les relevailles, ainsi qu'avec les cliniques juridiques. Nous élaborerons des ateliers de sensibilisation à la réalité des parents en situation de handicap pour ces organisations. Étant mieux informés sur les besoins et les défis que les parents en situation de handicap doivent relever, ils seront alors mieux outillés pour les accueillir et les accompagner.

### Projet-pilote pour un meilleur accès au transport adapté

En collaboration avec le RUTA de Montréal et L'alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec, nous prévoyons poursuivre nos efforts de représentations auprès de l'ARTM, du ministère des Transports du Québec et, bien entendu, de l'industrie du taxi pour que le projet-pilote se concrétise.

## Action citoyenne

Ce dossier de défense des droits est à plusieurs égards différents des précédents. Les actions qui constituent notre volet « Action citoyenne » ont pour objectif ultime d'accroître la représentation et la participation des personnes en situation de handicap au sein d'instances du grand communautaire et dans la société plus largement.

Nous sommes aussi impliqués de façon active dans plusieurs campagnes pour la justice sociale ou le financement des organismes communautaires. En tissant ainsi des solidarités avec des groupes hors du secteur des personnes en situation de handicap, mais qui partagent nos valeurs et nos objectifs sociaux, nous créons de précieuses alliances.



### Collectif des organismes en défense des droits des personnes en situation de handicap

Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc) et Ex aequo ont constaté qu'au fil du temps, la défense collective des droits telle qu'elle s'organisait à l'origine du mouvement associatif des personnes en situation de handicap est de plus en plus marginalisée et mise de côté par le milieu. En réaction à ce constat, nous avons ressenti le besoin de nous réunir avec d'autres organismes qui adhèrent à notre objectif, soit de se donner les moyens de faire de la défense collective des droits telle que définie par le Secrétariat à l'action communautaire et autonome et aux initiatives sociales.

C'est pourquoi, nous avons mis sur pied un Collectif des organismes en défense des droits des personnes en situation de handicap. La première rencontre a eu lieu au mois de mai 2020. Depuis, les 12 membres du Collectif se réunissent aux 6 semaines et son intervention couvre les 4 champs suivants :

- Faire l'analyse des besoins des populations et de la conjoncture sociopolitique;
- Mettre en place des actions et des campagnes de sensibilisation;
- Faire de l'éducation populaire aux populations visées;
- Faire des représentations.

Tout en étant en complémentarité avec les associations et les projets déjà existants, le Collectif permet d'avoir une vision commune de la défense collective des droits et de travailler ensemble dans un esprit de solidarité, d'inclusion et dans le respect des missions et intérêts de chacun.



## Participation au panel : La participation citoyenne: leçons tirées de la COVID-19

À l'invitation de Concertation Montréal, Ex aequo a participé à ce panel visant à échanger des stratégies pour répondre aux différents obstacles relatifs à la participation citoyenne. Accompagnés de la Coalition montréalaise des tables de quartiers (CMTQ), nous avons fait le portrait des conséquences de la fracture numérique et sociale qui s'est exacerbée durant la pandémie.

### Table ronde sur la mobilisation sociale

Pour faire face à la difficulté de se regrouper et de se mobiliser dans l'espace public, Ex aequo s'est réuni avec les organismes Mouvement PHAS, Parents pour la déficience intellectuelle (PARDI) et Moelle et motricité Québec (MÉMO-Qc) pour échanger sur des stratégies de mobilisation pour les personnes en situation de handicap dans un contexte de distanciation physique.

## Recherche et publications

### «Les pratiques d'action communautaire et l'autonomie des participant-e-s»

Cette recherche est menée par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Service aux collectivités de l'UQAM dans le but de dresser un portrait de la démocratie dans les organismes communautaires et des pratiques mises de l'avant pour favoriser la participation sociale de leurs membres. Une seconde rencontre a eu lieu avec des organismes du milieu des personnes en situation de handicap cette année pour comparer les résultats préliminaires d'un même secteur. Une troisième étape est prévue en 2021-2022 avec la présentation des résultats de l'ensemble des secteurs.

## En concertation

### Représentation à la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal

La TROVEP de Montréal est, comme son nom le dit, un regroupement montréalais d'une soixantaine d'organismes communautaires œuvrant en éducation populaire dans différents milieux : logement; centre de femmes; droits des chômeurs, des personnes assistées sociales, des consommateurs et des accidentés du travail; alphabétisation.



## En concertation (suite)

Cette année, le Comité de coordination (le conseil d'administration) a travaillé sur la lutte contre les inégalités sociales qui ont été amplifiées par la COVID-19. En collaboration avec d'autres regroupements, la TROVEP s'est mobilisée afin de mettre de l'avant l'importance du filet social constitué d'organismes communautaires comme Ex aequo. Notre implication au Comité de coordination s'est terminée en juin 2020.

Comme Ex aequo, **la TROVEP est membre d'un regroupement national, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ)**, ce qui nous offre une occasion de plus de faire connaître Ex aequo et les problématiques sur lesquelles on travaille. **La TROVEP est aussi membre du Comité de coordination du Front régional pour l'action communautaire autonome de Montréal (FRACA)**, ce qui fait que les actions de mobilisation qui sont organisées répondent en majeure partie aux besoins de nos membres.

## Comité pour des actions inclusives

Cette année, les travaux du comité se sont focalisés sur les 2 volets que sont l'organisation d'actions inclusives ainsi que la collaboration entre les services de la Ville de Montréal et les groupes organisant des mobilisations. Le guide sur l'organisation d'actions inclusives rédigé conjointement par le Regroupement des usagers du transport de Montréal (RUTA), le Mouvement PHAS et Ex aequo a reçu les commentaires d'autres organismes communautaires afin de tenir compte de l'ensemble des limitations physiques et intellectuelles. De plus, le comité a tenu une rencontre avec les responsables à la Ville de Montréal de la sécurité publique et du développement social, Craig Sauvé et Nathalie Goulet, pour que les organismes de notre milieu soient consultés en marge des événements majeurs dans la planification des déplacements.

## Référence et accompagnement

L'ensemble de l'équipe d'Ex aequo met à la disposition des personnes en situation de handicap un service de référence et d'accompagnement en lien avec nos dossiers courants (habitation, santé et services sociaux, transport, parentalité et vie municipale), en plus de questions sur le revenu, l'emploi, l'éducation, la discrimination et le harcèlement.

Dans cette année particulièrement marquée par la pandémie, beaucoup d'efforts ont été consacrés à contacter régulièrement nos membres sous forme d'appels téléphoniques de courtoisie. Près d'une quarantaine de membres ont été contactés dès les premières semaines de confinement, de sorte que nous avons pu connaître les besoins informatiques de nos militants, faire le constat des coupures dans le soutien à domicile, ainsi que maintenir le lien de proximité malgré la distance.

# Jumeler et accompagner

## Le service Oxili au quotidien

Oxili offre du jumelage et un accompagnement aux usagers du Programme d'allocation directe Chèque emploi-service (CES) dans leur recherche de préposées à domicile. Les coordonnatrices du service fournissent du soutien à ces usagers en leur permettant l'accès à un bassin de candidats compétents et expérimentés tout en leur offrant des outils facilitant la gestion de leurs employées.



Le service s'adresse aux personnes à mobilité réduite, aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ainsi qu'aux familles d'enfants en situation de handicap. En plus d'être gratuit et bilingue, le service dessert tous les usagers de l'île de Montréal.

Dans un premier temps, ceux et celles qui désirent bénéficier du service Oxili reçoivent une évaluation d'un intervenant de leur CLSC pour savoir s'ils sont éligibles à des services à domicile. Si c'est le cas, ils peuvent les recevoir par l'entremise de la modalité du CES. Ce programme comporte plusieurs avantages dont la possibilité de choisir son employé et le moment où seront donnés les services. C'est pour cette raison que les usagers sont aussi appelés "autogestionnaires". Toutefois, cette autonomie a aussi l'inconvénient d'être une charge de responsabilité supplémentaire et c'est pourquoi Oxili fournit un support à ces personnes.

Dans un deuxième temps, dépendamment de leur CIUSSS, les autogestionnaires entrent en contact avec l'une ou l'autre des coordonnatrices. En effet, pour une meilleure efficacité, les deux coordonnatrices se sont séparées les 5 CIUSSS de l'île de Montréal. Ces dernières procèdent alors à l'ouverture de leur dossier afin de mieux comprendre les besoins de l'utilisateur. À la fin de cette étape, la coordonnatrice donne accès à la base de données aux usagers qui le désirent. Cet accès donne la possibilité de modifier son profil et de faire des requêtes de service pour trouver une ou des préposées. Les résultats de la recherche comportent entre autres les coordonnées des préposées et le type de formation qu'elles ont complété. Généralement, ces ouvertures de dossier se font au domicile de l'utilisateur. Cela permet aux coordonnatrices une meilleure compréhension des besoins et d'établir un premier contact plus personnalisé. Toutefois, en raison de la COVID-19, cette année, toutes les inscriptions se sont faites par téléphone ou par courriel.

---

## Le service Oxili au quotidien (suite)

Enfin, pour répondre à leurs besoins, qu'ils soient liés à des aides à la vie domestique (ex: épicerie, entretien ménager, préparation des repas, etc.) ou à des aides à la vie quotidienne (ex: hygiène personnelle, médication, aide à l'alimentation, etc.), Oxili sélectionne des préposées aux bénéficiaires ou des aides à domiciles. Par l'entremise de sites web spécialisés en recrutement, d'écoles de formation ou de bouche à oreille, l'affichage a lieu environ 3 fois par an. Des affichages supplémentaires peuvent avoir lieu pour répondre à un besoin spécifique. Les candidat-e-s dont le profil est retenu sont rencontré-e-s en entrevue par les coordonnatrices. Avec une autorisation signée, la vérification des antécédents judiciaires et des références professionnelles complète le processus de sélection.

### Le service Oxili au quotidien c'est :

---

- 567 autogestionnaires dont 152 nouveaux et nouvelles en 2020-2021;
  - Un total de 94 préposées actives et temporairement inactives;
  - 2 coordonnatrices œuvrant à temps plein pour soutenir les autogestionnaires et les préposées.
- 



## Bilan du service Oxili en 2020-2021

### Le contexte lié à la COVID 19

Cette année particulière s'est déroulée exclusivement en télétravail. Seulement quelques mois, entre septembre et novembre, ont permis l'exercice du travail au bureau à temps partiel. Sinon, majoritairement, les communications entre les coordonnatrices du service se sont faites par des échanges téléphoniques et par des courriels. Toutes les entrevues se sont déroulées en visioconférence sur la plateforme Zoom.

Comme tous les organismes du milieu, surtout durant les premières semaines, Oxili a été ébranlé par la crise du coronavirus. Une fois que les directives sur les mesures sanitaires ont été données, ce qui s'est fait plusieurs semaines après le début de la crise, il a été plus facile pour les coordonnatrices de répondre adéquatement aux nombreuses questions des autogestionnaires.

En effet, de nouvelles problématiques sont apparues avec la pandémie. Par exemple, la consigne aux CLSC voulant que le matériel de protection soit fourni aux travailleuses a été donnée tardivement et n'a pas été suivie par tous les CLSC dans l'immédiat. De plus, certaines personnes étaient craintives à l'idée de recevoir les services d'une travailleuse empruntant le transport en commun ou ayant des enfants en services de garde. Plusieurs travailleuses ont aussi cessé d'offrir leur service pour ne pas prendre le risque d'attraper le virus. Sinon, durant de longues semaines, de proches aidants à bout de souffle ont subi une rupture de services de répit, ces derniers n'étant pas considérés comme "essentiels".

### Sélection des candidates

Les coordonnatrices ont organisé environ 40 entrevues qui ont permis d'ajouter 29 candidatures à la base de données. À noter qu'à partir de l'automne, il a été moins ardu de recruter de nouvelles candidates, sans doute en raison de la



déception occasionnée par le projet de formation de 10 000 préposées aux bénéficiaires par le gouvernement du Québec, pour lequel 90 000 personnes avaient postulé. En effet, 11 577 personnes se sont inscrites au programme, 7073 d'entre elles ont obtenu leur diplôme et 6829 ont été embauchées. En ce sens, l'intérêt et la disponibilité de la main-d'œuvre se sont fait sentir jusqu'à Oxili, d'autant plus que les risques d'attraper la COVID-19 sont grandement diminués lorsqu'un service est donné à domicile, comparativement aux résidences privées ou aux CHSLD où se rassemblent beaucoup de personnes sur un même étage.

## **En concertation**

### **Poursuite des partenariats**

Oxili porte une attention particulière au maintien de bonnes relations avec ses partenaires. Au courant de l'année, les liens avec les organismes pairs tels que le CAPVISH, HANDI-APTE, Vie autonome-Montréal, l'Appui et Hay-Doun ont été maintenus. De plus, les 5 CIUSSS de l'île de Montréal sont évidemment des partenaires réguliers du service Oxili. Ces derniers considèrent notre service comme une référence importante pour leurs usagers et usagères, qui nous contactent régulièrement pour que nous répondions à différentes questions sur le programme CES.

### **Outils d'éducation aux droits du travail dans les services d'aide à domicile au Québec**

Oxili a poursuivi sa collaboration au projet « Outils d'éducation aux droits du travail dans les services d'aide à domicile au Québec » avec la Professeure responsable du programme de doctorat du Département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), Louise Boivin et de son assistante Marie-Hélène Vermille.

Par ailleurs, une rencontre a eu lieu au printemps réunissant les 2 coordonnatrices du service Oxili, 2 intervenantes de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et Mme Vermille de l'UQO, afin d'échanger sur les différentes pratiques discriminatoires à l'emploi dans un contexte de services à domicile.

### **Formation sur le CES**

L'organisation Vie autonome-Montréal a demandé au service Oxili de présenter un atelier d'introduction sur le programme CES et la gestion du personnel. L'une des coordonnatrices, Jessica, a monté une formation adaptée à leur demande et en a présenté le contenu auprès des membres majoritairement anglophones le 25 mars dernier.



## Résultat du sondage en bref

Chaque année, à des fins d'optimisation de la qualité du service, Oxili sonde ses utilisateurs et utilisatrices (autogestionnaires, préposées et intervenant-e-s) pour connaître leur taux de satisfaction. Les réponses sont anonymes et les résultats sont analysés par les coordonnatrices. En voici les grandes lignes :

- Les autogestionnaires du service se disent satisfaits ou très satisfaits (29 sur 36 répondants) des informations données par les coordonnatrices. Aussi, la très grande majorité (29 sur 36) se dit satisfaite ou très satisfaite de la compétence et la ponctualité des préposées référées par Oxili.
- Cependant, les préposées jugent qu'elles ne travaillent pas assez (14 sur 16 répondantes) et souhaitent qu'Oxili leur réfèrent davantage d'autogestionnaires.
- Finalement, les intervenant-e-s des CLSC trouvent que les préposées référées par Oxili répondent bien aux besoins de leurs usagers et usagères dans 75% des cas (3 sur 4 répondants). L'intervenante qui a répondu par la négative a spécifié que certains de ces usagers et usagères étaient heureux des services, que d'autres ne l'étaient pas, mais qu'elle avait remarqué une amélioration de la qualité avec le temps.

Finalement, Oxili a réussi à maintenir un service de qualité malgré les bouleversements entraînés par la pandémie. Nous sommes cependant sensibles au fait que l'isolement de plusieurs usagers du service fragilise leur santé physique et mentale. Pour l'année 2021-2022, nous travaillerons à prêter une oreille attentive à tous les échanges traduisant une détresse psychologique et en fonction des besoins, nous dirigeons ces personnes aux ressources adéquates.

## Communiquer

Pour un organisme qui se consacre à la promotion et à la défense des droits, la circulation et la vulgarisation de l'information sont cruciales, tant à l'interne qu'à l'externe. Nos outils de communication nous servent à bien informer et coordonner les militant-e-s et les employé-e-s face à nos revendications et nos actions, mais aussi à faire connaître ces revendications au grand public et aux instances gouvernementales. Il est également nécessaire de mettre en place des outils qui sauront faire en sorte d'attirer de nouveaux et de nouvelles membres, dans le but d'agrandir la communauté d'Ex aequo.



La pandémie mondiale a sans contredit compliqué la mise en application du plan de communication 2020-2022 dont nous nous étions dotés l'an dernier, surtout en ce qui concerne la mobilisation des membres en mode présentiel. Ce faisant, nous nous sommes concentrés sur la mise en application de stratégies virtuelles, mais aussi médiatiques, puisque ces plateformes nous permettent de garder contact avec nos membres et la population, malgré l'obligation de pratiquer la distanciation physique.

Rappelons-nous que l'un des objectifs principaux de ce plan de communication est de développer des stratégies nous permettant de recruter et mobiliser de nouveaux et de nouvelles militant-e-s au sein d'Ex aequo, en misant sur les liens préexistants. En d'autres mots, nous avons pour objectif d'impliquer les membres actifs dans cet effort de recrutement, ceux-ci ayant eux-mêmes un réseau interpersonnel et virtuel composé de personnes susceptibles de vouloir s'engager auprès d'Ex aequo. Les membres sont ainsi appelés à jouer un rôle croissant, puisqu'ils font à la fois partie intégrante du message et en sont les meilleurs porteurs.

### Nos activités de communication en chiffres

- Une communauté Facebook de 2034 abonnés ;
- 26 infolettres destinées aux membres ;
- 10 citations dans les journaux, 3 entrevues à la télévision et 6 entrevues radiophoniques ;
- 8 communiqués et 5 lettres ouvertes.

---

## Faire connaître Ex aequo et ses activités

### Nos communications à l'intention des membres

En 2020-2021, nous avons pu rejoindre efficacement l'ensemble des membres d'Ex aequo par le biais de nos infolettres, dans lesquelles nous transmettions les dates des prochains comités, les détails de nos campagnes de mobilisation, des invitations à participer à des activités, des détails sur l'avancement de certains dossiers et de l'information supplémentaire susceptible d'être utile pour les personnes en situation de handicap. En complément, les dates importantes se retrouvaient également sur le calendrier du site Internet d'Ex aequo.

D'ailleurs, nous avons apporté une modification au site internet, en ajoutant le calendrier sur la page principale dans le but de rendre cet outil plus facilement accessible.

De plus, pour accroître la participation des membres à certaines campagnes telles que l'Escouade neige et la campagne d'appels « À vos téléphones », ou dans le cadre des causeries annuelles d'étude des dossiers, il a été nécessaire de faire quelques appels téléphoniques auprès de nos membres actifs, nous permettant de personnaliser notre approche.

Finalement, la création l'an dernier d'un groupe Facebook privé à l'intention des membres nous a permis de faire quelques rappels au sujet des activités à venir dans les jours suivants, afin de nous assurer de maintenir un bon taux de participation. Nous avons également utilisé ce groupe dans le but de faire des suivis avec nos membres concernant l'avancement de certains dossiers. Par exemple, s'il advient que lors d'une rencontre, la STM s'engage à mettre en place des solutions pour pallier des problèmes d'accessibilité, nous sommes heureux d'en faire part aux militant-e-s, tant dans l'infolettre que sur le groupe Facebook.

- 
- Nos 26 infolettres ont rejoint entre 40% et 60% des membres à chaque occasion ;
  - Notre groupe Facebook privé dédié aux membres compte 42 membres.
-

## Un nouveau comité verra le jour : le comité influenceur



Nous avons amorcé la mise en place d'un nouveau comité, le comité influenceur, afin d'impliquer les membres actifs dans la transmission des revendications, des activités et des informations mises de l'avant par Ex aequo sur leurs différentes plateformes de réseaux sociaux. Le projet est encore embryonnaire, mais nous avons tout de même commencé à tâter l'intérêt des membres à faire partie d'un tel comité. Jusqu'à présent, 6 personnes se sont manifestées comme étant motivées à s'impliquer.

Quelques tâches doivent toujours être effectuées avant la mise en marche de ce comité. Nous devons d'abord poursuivre notre effort de recrutement. Il est également nécessaire d'adapter nos différentes politiques (politique du militantisme et politique d'utilisation des réseaux sociaux) afin de mieux encadrer les membres dans l'utilisation des réseaux sociaux au nom d'Ex aequo. Il est prévu de mettre sur pieds une formation générale sur les différentes plateformes telles que Facebook, Twitter et Instagram, afin d'en dégager les distinctions, c'est-à-dire leurs différentes utilités, fonctionnalités et public cible.

## Faire entendre nos revendications

Nous avons désormais pris l'habitude de dire que notre travail pour l'inclusion sociale signifie aussi de porter la voix des membres dans l'espace public. Pour se faire, les réseaux sociaux et les interventions médiatiques demeurent nos outils d'intervention privilégiés.

### Ex aequo sur les réseaux sociaux

L'organisme est très actif sur Facebook et Twitter, tout en développant peu à peu sa page Instagram. Ces 3 plateformes, aux fonctionnalités diverses, nous permettent de rejoindre des publics cibles différents. Se faisant, le contenu de nos publications diverge en fonction des réseaux.

C'est sur Facebook que nous rejoignons plus facilement nos membres et leur entourage.

## Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

Nous y offrons alors du contenu relatif à l'actualité, à nos revendications et à nos prises de position. Nous utilisons aussi Facebook pour informer nos abonné-e-s de la tenue d'une action de mobilisation, pour transmettre de l'information qui se veut utile dans le quotidien des personnes en situation de handicap et pour entretenir des liens avec nos organismes alliés. Il ne faut pas oublier que nos alliés et nos membres ont le potentiel de relayer nos informations, un service que nous leur rendons également.

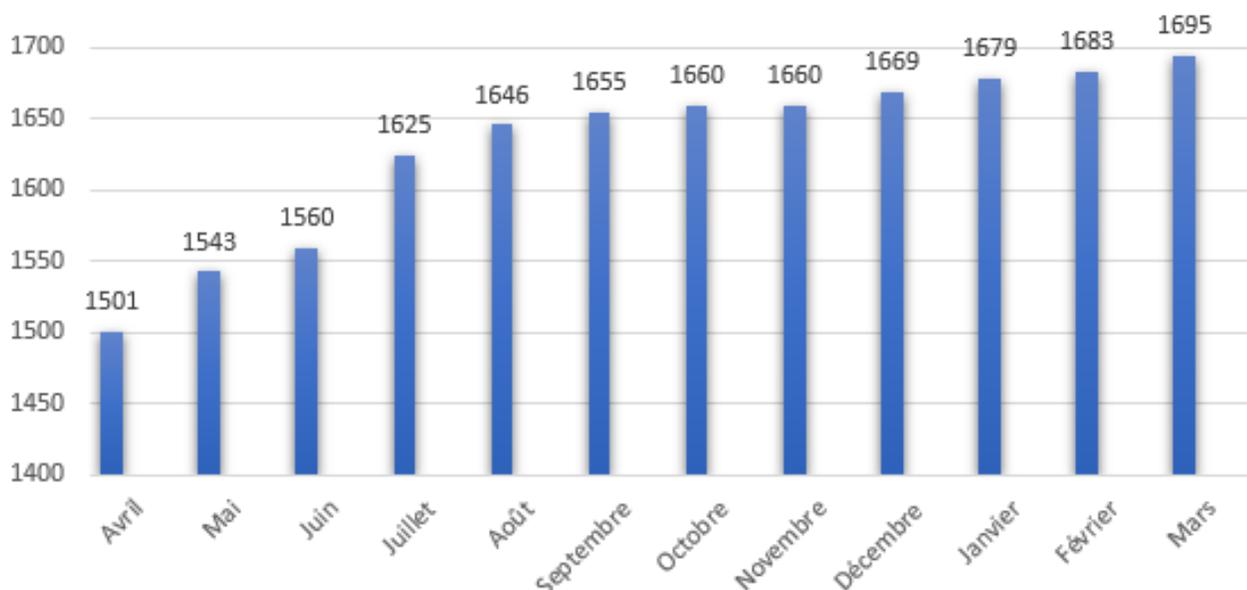
Sur Twitter, il est surtout question d'actualité politique. Nous interpellons à l'occasion les élus pour faire connaître nos revendications, ainsi que les partis d'opposition et les journalistes afin de trouver des appuis à nos positions.

Finalement, Instagram est une plateforme qui nous sert à mettre nos membres à l'avant-scène par le biais de leurs témoignages, de leurs actions et de leurs revendications. Cette plateforme est tout à fait cohérente avec notre volonté d'offrir à nos membres une place centrale dans nos communications. Toutefois, à cause de la pandémie, il a été très difficile de mettre en application nos stratégies, puisque nous ne pouvions pas entrer en contact physique avec nos membres. La création de vidéos et la prise de photos n'étaient donc pas possibles. Nous avons tout de même pu ajouter sur notre page Instagram des visuels créés dans le but de diffuser des invitations pour nos événements de mobilisation virtuels.

### Facebook

Cette année, nous comptons 194 mentions « J'aime la page » supplémentaires sur notre page Facebook, pour un total de 1695. L'an dernier, nous avons acquis 180 nouvelles mentions « J'aime ». Cela démontre une certaine stabilité au niveau de la progression. En sommes, la page compte désormais, en date du 31 mars 2021, 1750 abonnés.

### Total des mentions « J'aime la page » sur Facebook



## Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

### Voici les 5 publications ayant suscité le plus de réactions sur Facebook

#1 [Un témoignage de notre ancienne présidente](#), très représentatif de ce que vivent de nombreuses personnes en situation de handicap sur la question des services de soutien à domicile, qui ont été mis à mal dès le début de la pandémie. – 7 avril 2020

#2 [Une vidéo au sujet du salaire des préposées du Chèque Emploi-service](#), en vue d'une série de témoignages de la part d'une autogestionnaire ou d'une préposée du programme Chèque emploi-service (CES), afin de mettre des noms et des visages sur les difficultés dénoncées en 2020-2021. – 17 juin 2020

#3 [Une publication accompagnant un article du Devoir sur les conséquences vécues par les prestataires de soins à domicile offerts par les préposées du CES à l'arrivée de la pandémie](#), dans lequel l'une de nos membres, Caroline Lapensée-Savaria, témoigne. – 5 juin 2020

#4 [Une publication accompagnant un article du Devoir, toujours sur la question de la pandémie et de la mise à mal des services en soutien à domicile au début de la pandémie](#). – 15 avril 2020

#5 [Une publication accompagnant un article paru dans le soleil sur le manque d'investissement de la part du gouvernement dans les soins à domicile](#). – 21 avril 2020

Nous pouvons sans contredit affirmer que l'arrivée de la pandémie a entraîné un grand besoin pour les personnes en situation de handicap de se mobiliser. C'est d'ailleurs pourquoi les 5 publications les plus populaires concernent cet événement et les conséquences qu'il a engendrées. On remarque aussi que ces publications ont occasionné une quantité plus importante de mentions « j'aime » sur notre page. Non seulement ces publications ont suscité énormément de réactions, mais elles ont été partagées moult fois, nous offrant plus de visibilité. Il va sans dire qu'être privée de soins à domicile est lourd de conséquences pour une personne en situation de handicap. Il était nécessaire de se faire entendre et ces publications ont permis de mieux faire comprendre les revendications et les solutions devant être appliquées urgemment pour assurer la sécurité des personnes dont l'autonomie était mise à mal.



## Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

### Twitter

Sur Twitter, ce sont 1149 personnes qui nous suivent, une augmentation de 29 depuis l'année dernière. La progression du nombre d'abonné-e-s a été plus lente cette année. Cette situation s'explique par le fait que le poste de responsable des communications est resté vacant pendant quelques mois. La page n'a pratiquement pas été alimentée pendant cette période. Nous sommes malgré cela mentionnés régulièrement par des alliés dans leur publication, nous invitant à réagir à certains aspects de l'actualité.

## Ex aequo dans les médias

### Nos communiqués de presse et nos lettres ouvertes

En 2020-2021, nous avons publié pas moins de [8 communiqués](#), dont l'information de la majorité de ceux-ci a été reprise par les médias. De plus, 5 lettres ouvertes sont apparues dans les médias. 2 de ces lettres ouvertes ont été initiées par le Collectif de défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH), dont Ex aequo fait partie. Ces lettres ouvertes traitaient de sujets relatifs à la pandémie, notamment sur [les impacts provoqués par le manque d'accessibilité à des services essentiels sur les personnes en situation de handicap](#), mais aussi sur la question de [la vaccination](#). Ex aequo était l'unique signataire des 3 autres lettres ouvertes. L'une portait sur [les milieux de vie en CHSLD](#) qui ont été la scène d'un film d'horreur en avril dernier tandis qu'une autre portait sur [le manque de reconnaissance du travail des préposées en soutien à domicile](#).

Nos communiqués de presse sont envoyés à l'ensemble des membres de l'organisme, à des groupes alliés et à une liste de diffusion médiatique. Il nous arrive également de publier des communiqués sur Cision, mais nous réservons l'utilisation de cet outil à l'information qui a un grand potentiel d'être diffusée par plusieurs médias, par exemple, lorsque nous traitons d'un sujet d'actualité qui crée un débat important dans la société.

### Nos interventions médiatiques

La liste complète de nos interventions médiatiques peut être consultée dans [une section réservée à cet effet sur le site Internet](#). Soulignons toutefois que notre visibilité dans les médias a été remarquable cette année encore. Nous avons été cités à une quinzaine d'occasions par des journalistes, que ce soit dans la presse écrite, à la télévision ou bien à la radio. Pour la majorité des opportunités, il était question, de soutien à domicile et de déneigement. Ce sont effectivement les deux enjeux qui, depuis quelques années, nécessitent une attention plus soutenue de notre part et du démarchage médiatique plus intensif.

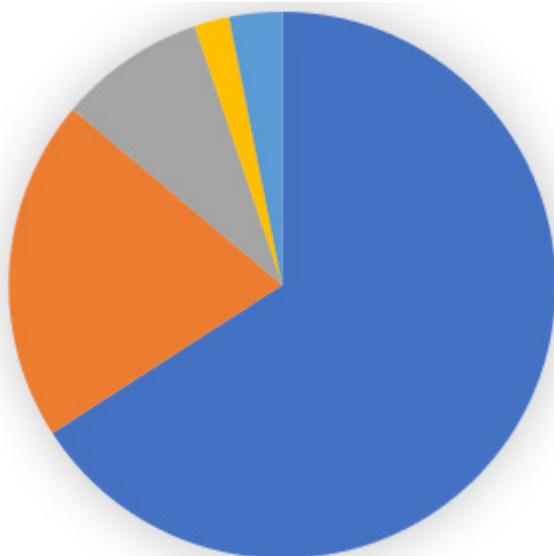
## Administrer

Sachant que les dossiers de défense collective des droits sont la pierre d'assise de la mission de l'organisme, nous ne pouvons passer sous silence le travail accompli pour maintenir une saine gestion et une gouvernance engagée. En ces temps difficiles, la capacité de l'organisme d'ajuster rapidement ses façons de faire pour tenir compte des mesures d'urgence exceptionnelles décrétées par le gouvernement est directement attribuable à la flexibilité de l'équipe de travail et à la bonne santé financière de l'organisme.



## Des ressources au service de la mission

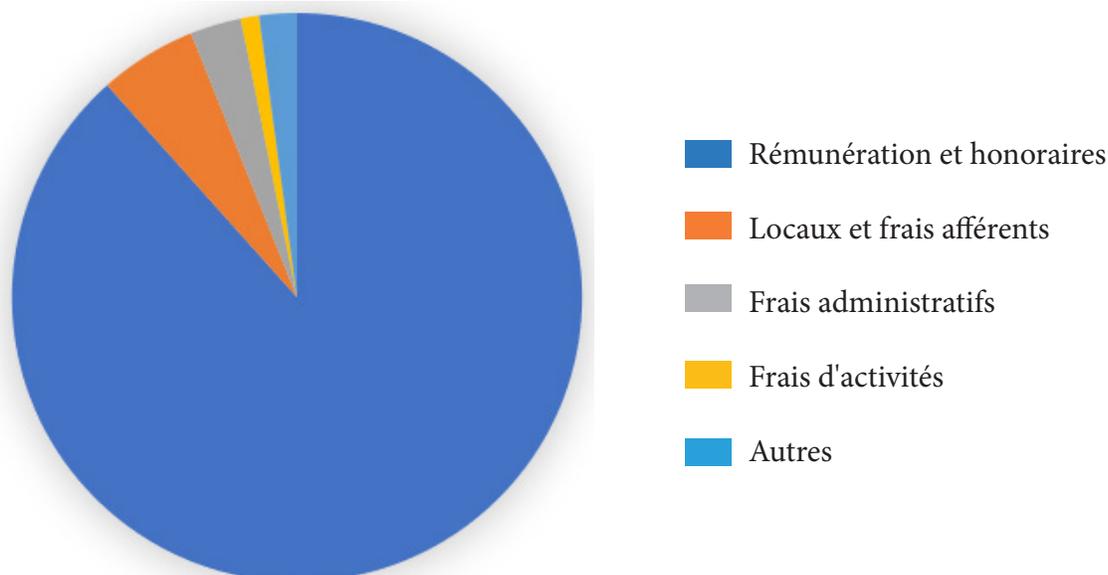
### Répartition des revenus



- Subventions en lien avec la mission
- Subventions en lien avec la prestation d'un service
- Subventions en lien avec les ressources humaines
- Activité d'autofinancement
- Autres

## Des ressources au service de la mission (suite)

### Répartition des dépenses



### Autofinancement et revenus particuliers

Pour l'année 2020-2021, notre activité d'autofinancement s'est avérée fructueuse. Nos donateurs ont démontré une grande générosité, l'activité ayant permis d'amasser 11 200 \$, comparativement à 6 900 \$ l'année précédente.

La subvention salariale temporaire de 10% pour les employeurs du gouvernement fédéral équivaut à 10% de la rémunération versée du 18 mars 2020 au 19 juin 2020, jusqu'à un maximum de 1 375 \$ par employé admissible. Pour l'organisme, cette subvention a signifié 8 854 \$ de moins à verser au gouvernement fédéral, ce qui est non négligeable.

Grâce à un fonds d'urgence débloqué par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS), nous avons également obtenu la somme de 4 400 \$ qui nous a permis d'acquérir de l'équipement électronique, de dispenser une formation ZOOM et de se procurer plusieurs abonnements pour les plateformes de visioconférence. Cette somme a également permis d'acheter de l'équipement sanitaire pour nos bureaux de travail.

Un grand merci à nos donateurs et bailleurs de fonds qui croient au bien-fondé de notre mission et en témoignent par leur soutien financier.

## Un conseil d'administration extrêmement engagé

En 2020-2021, il y a eu 12 séances du conseil d'administration. La pandémie n'a aucunement freiné les administrateurs et administratrices dans la réalisation de leurs mandats et responsabilités envers Ex aequo.

Voici quelques-unes des décisions importantes prises par le conseil cette année :

- Adoption de la convention collective;
- Adoption du document du plan de relève du conseil d'administration intitulé « Un conseil d'administration solide : c'est un conseil qui s'organise, se forme, s'informe, s'évalue et prépare la relève » ;
- Adoption de mesures encadrant les activités avec les militant-e-s d'Ex aequo pour les zones vertes, jaunes et oranges définies par la Direction de la santé publique (DSP);
- Adoption de mesures encadrant le retour au bureau, lorsque permis ;
- Adoption de règles encadrant le télétravail chez Ex aequo dans un contexte de pandémie.

## Une gouvernance éclairée

En 2020-2021, il y a eu 12 séances du conseil d'administration. La pandémie n'a aucunement freiné les administrateurs et administratrices dans la réalisation de leurs mandats et responsabilités envers Ex aequo.

Voici quelques-unes des décisions importantes prises par le conseil cette année :

- Adoption de la convention collective;
- Adoption du document du plan de relève du conseil d'administration intitulé « Un conseil d'administration solide : c'est un conseil qui s'organise, se forme, s'informe, s'évalue et prépare la relève » ;
- Adoption de mesures encadrant les activités avec les militant-e-s d'Ex aequo pour les zones vertes, jaunes et oranges définies par la Direction de la santé publique (DSP);
- Adoption de mesures encadrant le retour au bureau, lorsque permis ;
- Adoption de règles encadrant le télétravail chez Ex aequo dans un contexte de pandémie.



**POUR UNE ÉGALITÉ SANS DÉTOUR**

---